



*Association Nationale
des Groupements de Créateurs*

LES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS
des accélérateurs de compétences



Au cœur de la démarche : la réalisation d'un projet

Nés en 1999, à l'initiative de la Mission Locale de Sénart, et avec le soutien de la Délégation Interministérielle à la Ville, les Groupements de Créateurs aident les personnes à trouver leur chemin vers l'emploi. L'originalité de la démarche repose sur le présupposé que tout individu a des idées et des potentialités, parfois cachées, qui peuvent se révéler dans la réalisation d'un projet personnel ou professionnel. À travers une création d'activité ou d'entreprise, les personnes acquièrent plus vite de nouvelles compétences et accèdent plus rapidement à l'emploi.

Des chiffres clés au 31 juin 2007

Un partenariat riche

- 6 Universités
- 8 Boutiques de Gestion
- 16 Missions Locales

développent aujourd'hui 16 Groupements de Créateurs actifs et 4 sont en cours de création.

Une diversité locale de partenaires très importante

- Chambres Consulaires, organismes de formation, collectivités locales et territoriales, services déconcentrés de l'État, pépinières, couveuses, coopératives d'activités et d'emplois...

sont associés à ces initiatives.

Des publics bénéficiaires

- + de 1 500 personnes ont bénéficié des GC
- dont 40% de femmes
- 70% du public a un niveau ≤ IV

Une démarche ciblée

Le GC est particulièrement adapté aux personnes qui souhaitent développer des initiatives sur leur territoire, mais elles sont confrontées à de multiples difficultés : chômage, manque d'expérience, image négative, absence de possibilités de montrer ses savoirs ou ses compétences... Développer son activité, créer puis gérer son entreprise, devenir son propre employeur : en proposant aux personnes un objectif très mobilisateur, les GC les accompagnent dans un parcours où elles pourront valoriser leurs talents et acquérir rapidement de nouvelles compétences.

Un modèle partenarial

L'originalité des Groupements de Créateurs repose à minima sur la synergie de trois acteurs : un acteur du champ social, un acteur de la sphère de l'économie et un acteur de la formation appartenant à des réseaux professionnels structurés et reconnus.

Ces partenaires peuvent être, selon les territoires, une Mission Locale, une Boutique de Gestion, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique, un Institut Universitaire Technologique, une Chambre de Commerce et d'Industrie, un service économique d'une collectivité locale...

Un Groupement de Créateurs en s'associant avec un IUT, une Université permet aux personnes d'acquérir un Diplôme d'Université comme par exemple le DU « Création d'activité » des GC de Seine et Marne ou encore le DU « Création d'activité dans les TPE » du GC du Pays de Redon et de Vilaine.

Un parcours professionnalisant

Le parcours des créateurs est balisé par trois étapes sur environ une année :

- la phase d'émergence : Elle permet l'expression des idées et la formalisation d'un projet en s'appuyant sur des ateliers collectifs, l'utilisation de logiciels spécifiques, sur des entretiens individuels...
- la phase de formation : Elle permet d'acquérir de nouvelles compétences (étude de marché, cours de gestion, prospection commerciale...) et de réaliser l'étude de faisabilité et de viabilité des projets.
- la phase post-formation : Elle concrétise la réalisation du projet des créateurs en mobilisant les outils existants et partenariats existants (soutien technique au démarrage, source de financements, accompagnement...)

Les GC : des créations d'activité et des emplois

Offrant aux personnes une nouvelle chance de formation, les Groupements de Créateurs débouchent aussi bien sur l'emploi que sur la création d'activité.

Les résultats observés sont probants

Sur les quatre premiers sites créés : Marseille, Lille, Tarbes, Sénart, évalués par le Cabinet Economis¹, on constate que sur 600 personnes, plus de 50% du public est en emploi durable ou a créé son activité dès la fin du parcours GC.

Trois ans après les sorties des personnes du dispositif, leurs suivis réalisés montrent une poursuite du processus créatif engagé avec de nombreuses réalisations effectives :

- sur l'ensemble des 16 sites, plus de 100 créations d'activités ou de reprises d'activités d'entreprises,
- sur 2 sites, (Redon et Sénart), les porteurs du projet ont créé leur association de promotion d'initiatives des jeunes.

Cabinet Economis¹ :
Rapport final du 27/01/06

Des exemples de parcours de créateurs

Sammy Marseille

La Menthe sauvage est un restaurant implanté au cœur de Marseille, spécialisé dans la cuisine algérienne « néo tendance ».

Ce projet, c'est celui de Sammy Moustefaoui, 23 ans, accompagné par le Groupement Jeunes Créateurs de Marseille.

Peu après l'ouverture de son restaurant, Sammy et les membres de sa famille, qui se répartissent les tâches en salle comme en cuisine, diversifient déjà leur activité en proposant des prestations de traiteur.



Sammy vise désormais plus loin avec l'extension de son restaurant à une nouvelle salle.

Saïda Nemours



Après une expérience professionnelle en tant qu'opératrice de saisie, Saïda se consacre à sa vie de famille et élève ses trois enfants. En 2005, elle souhaite reprendre une activité professionnelle qui lui ressemble en faisant de la cuisine son métier.

Entrée au GC, elle réalise une étude de marché sur les cantons de Fontainebleau et de Nemours qui lui confirme l'engouement pour la cuisine à domicile. D'origine tunisienne, Saïda propose à ses clients les saveurs variées de la cuisine du soleil.

Après avoir obtenu son Diplôme d'Université de Création d'Activité avec mention, elle intègre une couveuse d'activité afin de démarrer son activité en toute sécurité.

Florina Redon

Son projet de crêperie en Roumanie semblait séduisant et prometteur, mais les motivations de Florina, 22 ans, originaire de Roumanie ne paraissaient pas assez claires.



Il a fallu de nombreux entretiens et la mise en place d'un parrainage pour que Florina prenne conscience de ce qui l'intéresse réellement, au-delà du projet rêvé et de l'idéalisation de certains métiers...

Passant de la crêperie au secteur médico-social puis à la vente et au commerce, Florina s'épanouit aujourd'hui dans un emploi en CDI dans la vente de lingerie féminine.

Elle a finalement réalisé que son objectif n'était pas vraiment la création d'activité.

Toutefois son passage par le GC lui a permis d'analyser ses motivations, ses réels potentiels et envies, et de trouver enfin sa voie.

Mickael Tarbes

Mickael est arrivé de la Réunion en 2005 en vue de trouver un emploi en métropole. Logé par son oncle, il est passé par des services internes à la ML (club emploi, Intérim) qui lui ont permis de se trouver un emploi en CDD comme ELS au sein d'une grande surface. En parallèle à son emploi, ce jeune a souhaité travailler un projet autour de la musique et vérifier s'il pouvait en vivre ici.

Pris en main par le Groupement Jeunes Créateurs de la ML ainsi que par la couveuse d'activités Crescendo, Mickael a pu tester l'idée de création d'un CD à travers un accompagnement et une formation de plusieurs mois lui ayant permis de passer progressivement de l'idée à la concrétisation de son projet.

Son parcours l'a ainsi amené à obtenir un DU (Diplôme d'Université) « créateur d'activités » et à sortir une reprise de la chanson de Joe Dassin « Cécilia », façon Ragga. Parrainé par le responsable du Centre Culturel de Tarbes, accompagné dans le cadre de son projet par la DDJS et l'ADIE, Mickael s'occupe aujourd'hui de la promotion de son disque tandis qu'en parallèle, il a signé un contrat d'apprentissage en tant que cuisinier au sein d'un restaurant de Tarbes.





Association Nationale des Groupements de Créateurs

L'association Nationale des Groupements de Créateurs : un réseau au service d'une démarche innovante pour l'emploi

L'ANGC

L'ANGC tête de réseau des GC constitue pour les dispositifs existants ou futurs un centre de ressources, un outil de développement et d'appui méthodologique.

En 2006, l'ensemble des partenaires des GC ont co-construit une charte et un cahier des charges qui contribuent à forger une identité au réseau et structurent son développement.

Les projets

- **La mise en réseau** des créateurs issus des GC.
- **Des formations ciblées** par les porteurs de Groupements de Créateurs.
- L'homologation nationale du **DU (Diplôme d'Université) « Créateur d'Activité »**.
- **La création d'un label.**

Contactez-nous

Vous souhaitez obtenir des renseignements, ou créer un Groupement de Créateurs :

Association Nationale des Groupements de Créateurs

Immeuble Le Sextant
462, rue Benjamin Delessert
77550 Moissy-Cramayel

Tél : 01 64 13 40 18 - Fax : 01 64 88 91 97

Courriel : contact@angc.fr

Site : <http://www.equal-creatica.com>



Charte des GC

Un Groupement de Créateurs est un dispositif partenarial territorialisé, réunissant à minima des acteurs des champs de l'accompagnement social, économique et de la formation, qui a pour objet d'accompagner des personnes à la création d'activité. Il se fonde sur les valeurs suivantes :

- Toute personne est une richesse pour le territoire.
- Toute personne exprimant le désir de créer une activité est écoutée.
- La personne est au centre du dispositif, auteur et co-constructrice de son projet.
- L'insertion et l'autonomie de la personne sont les finalités de l'accompagnement.
- Tout parcours formatif tend vers une reconnaissance diplômante.
- L'offre de service s'inscrit dans une logique de mission de service public.
- Enfin, créer, développer, animer un Groupement de Créateurs c'est à la fois tenir les engagements pris dans le cahier des charges inhérent, mais aussi respecter la charte avec une volonté de pérennisation du Groupement des Créateurs constitué.

